

M/ Mme.....

A..... le.....

Mesdames et Messieurs les élu-e-s des collectivités territoriales de la Bretagne Romantique,
Messieurs, Mesdames les maires,
Messieurs, Mesdames les conseiller-e-s municipaux-ales,
Messieurs, Mesdames les conseiller-e-s communautaires,

Nous avons découvert récemment, par la presse, que le bail permettant à l'association « Au Bois Des Ludes » d'avoir un local à Tinténiaç ne serait pas renouvelé à compter-du 31 mars 2017. De fait, cette association n'a pour l'instant pas de solution de « relogement » et son activité risque de ne pas continuer. Cette démarche se fait de manière indépendante et, si le bureau de l'association du Bois Des Ludes est au courant de l'existence de cette lettre, c'est bien en tant que citoyen-ne, vivant sur la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique que nous vous écrivons.

Usagers ou non de cette association, nous pensons qu'une ludothèque, aussi riche en terme d'interventions, est une chance extraordinaire pour notre territoire. Cette association propose des activités culturelles en direction de tous les publics : enfants mais aussi adultes et personnes âgées de Tinténiaç et les villages alentours, l'association Au Bois Des Ludes multiplie les interventions sur l'ensemble des communes de la Bretagne Romantique.

Que cette association risque de disparaître du territoire à cause d'un non renouvellement de bail est insensé et inacceptable pour nous.

Nous avons la chance d'avoir sur un même site (bien situé et facile d'accès) deux propositions culturelles complémentaires et unanimement reconnues : le SIM et le Bois des Ludes. Reconnues, car ces associations font un travail remarquable chacune à leur manière, complémentaires, car sur le même site, elles créent une dynamique culturelle en se faisant « découvrir » l'une et l'autre. Certain-e-s signataires de cette lettre sont d'ailleurs adhérent-e-s aux deux structures.

La raison, par le dialogue doit l'emporter dans cette affaire pour que « Au Bois Des Ludes » puisse continuer ses activités sur le site qu'ils occupent aujourd'hui : celui-ci étant parfait en terme d'accueil pour les usagers que nous sommes.

En tant qu'élue-e-s porteurs de l'intérêt général, vous savez que cette association sur notre territoire est une énorme chance. Pouvez-vous nous assurer que le Bois des Ludes pourra continuer ses activités dans son local aux conditions actuelles?

Veuillez, Mesdames et Messieurs les élu-e-s, recevoir mes sincères salutations.

Signature

Mon commentaire personnel :

Les lettres seront remise collectivement aux élu-e-s. Merci de nous retourner la vôtre :

Par courrier à :

Comité de Soutien du Bois des Ludes
chez Simon Hingamp La métairie Neuve 35190 Québricac

En la déposant dans la boîte aux lettres :

Comité de Soutien du Bois des Ludes
Au fournil de Fewen, Place André ferré 35190 Tinténiaç